Indications du DFA au destructeur autorisé pour la destruction d’un nid secondaire

Annonce n° / date / Groupe DFA :

Coordonnées de l’emplacement exact (coordonnées ou lien google maps) :

Adresse postale du lieu (rue / n° / commune)

Personne de contact, evt. propriétaire :

Numéro de téléphone :

Adresse email :

Si pas de contact : Parcelle privée, commune, canton ? ; N° de parcelle ([www.geoplanet.vd.ch](http://www.geoplanet.vd.ch)) ; N° de commune ([www.geoplanet.vd.ch](http://www.geoplanet.vd.ch))

Accessibilité, parkings, distance à pied du lieu d’intervention :

Estimation hauteur du nid :

* Estimation à l’œil :
* Estimation à l’aide d’une photo :
* Indication drone :

Estimation diamètre du nid par observation :

Orientation de l’ouverture du nid (N/O/S/E) :

Essence de l’arbre :

Nécessité de la caméra sur le bout de la perche oui/non (mauvaise visibilité) :

Intervention à la perche est évaluée plutôt (facile, compliquée) :

Il y a évt. nécessité d’une échelle, nacelle, grimpeur, pompiers, etc :

Marquage de deux emplacements au sol depuis lesquels :

* Le centre du nid est visible.
* Plusieurs appuis de la perche sont possibles (min un à 1/3 et un à 2/3).
* Le maniement de la perche peut se faire le plus vertical possible.
* Distance en cm ou m du tronc d’arbre.

Sécurisation du périmètre nécessaire (plage, passage, place de jeu, école, etc.) :

Avec aide de la police, oui, non, n° tel contact.

Passage de lignes électriques aériennes à proximité / interférence avec la perche :

Réverbères à proximité / besoin de clé triangulaire pour éteindre le lampadaire (dévisser fusible) :

Nombre de collaborateurs nécessaires :

* A la perche et bouteille :
* A l’observation :
* A la sécurité :

Croquis :

* Emplacement du départ de la perche (évt marquage avec craie ou piquet) :
* Emplacement guidage drone :
* Emplacement guidage observateur :

Photo à distance ; Photo plus proche si possible : Photo depuis emplacement départ perche ; Croquis